

# L'UIT harmonise 3 bandes de fréquences pour les usages mobiles

Organisée par l'Union Internationale des Télécoms (UIT), la conférence mondiale des radiocommunications 2015 (WRC-15) de Genève vient de prendre fin ce vendredi 27 novembre après quasiment un mois de réunions et négociations. Parmi les nombreuses décisions adoptées pour réguler les fréquences hertziennes aux nouveaux usages et besoins de la société à l'échelle mondiale, figure l'attribution de nouvelles ressources pour l'industrie mobile. L'expansion de la bande 700 MHz (694-790MHz), l'attribution de 200 MHz de la bande C (3,4-3,6 GHz) et l'harmonisation de la bande L (1427-1518 MHz).

Une initiative dont se réjouit John Giusti, responsable des Affaires réglementaires de la GSMA, l'association de l'industrie mobile. Pour lui, la décision d'harmoniser l'attribution de ces ressources radio à l'échelle mondiale représente « *un grand pas en avant pour répondre à la demande croissante des citoyens dans le monde entier pour le haut débit mobile. [C'est] la clé pour faire des économies d'échelle nécessaires pour offrir à faible coût, le haut débit mobile omniprésent aux consommateurs* ».

## **Les évolutions espérées des 700 MHz**

Concernant la bande des 700 MHz, la WRC-15 a avant tout validé une situation installée de fait. Les 700 MHz étaient déjà déployés sur le continent américain (région 2) et en Asie-Pacifique (région 3) suite à l'accord de la précédente conférence mondiale de 2007. Et l'attribution des 700 MHz a, de fait, commencé en Europe (région 1), notamment [en France](#) récemment. Elle s'étendra donc à la zone EMEA (Europe, Moyen Orient, Afrique) également inscrite dans la région 1 de l'UIT. « *L'harmonisation de la bande de fréquences 694-790 MHz à l'échelle mondiale, conformément à la décision prise par la WRC-15, va donner aux équipementiers et aux opérateurs mobiles la possibilité de fournir des services mobiles large bande à un coût abordable dans des zones actuellement mal desservies* », a souligné François Rançy, Directeur du Bureau des radiocommunications de l'UIT.

Ce qui n'empêche pas la GSMA de vouloir aller un cran plus loin. Et de souligner son intérêt pour le spectre situé sous les 700 MHz (610-694/698MHz en particulier), aujourd'hui réservé aux services audiovisuels, et réclamé par de nombreux pays, selon l'association. « *Non seulement les services de télévision dans la bande peuvent être livrés beaucoup plus efficacement en utilisant moins de spectre, mais la réalité est que les habitudes de consommation évoluent alors que les contenus vidéo sont de plus en plus accessibles via des appareils mobiles, justifie John Giusti. Autoriser le mobile et la radiodiffusion dans la bande donne aux gouvernements la capacité de répondre aux besoins évolutifs de leurs citoyens.* » De fait, la sous-bande 700 MHz est aujourd'hui exploitée par des marchés mobiles qui couvrent la moitié de la population du continent américain et plusieurs marchés du sous-continent indien ont annoncé leur intérêt pour cette ressource hertzienne. Ce qui laisse présager que le reste de la bande 700 MHz pourrait également, à terme, être attribué aux services mobiles en Europe également.

# De nouvelles fréquences pour la 5G en 2019

La problématique sera peut-être inscrite au programme de la prochaine conférence mondiale de l'UIT prévue en 2019. Laquelle se tournera notamment vers les besoins de la 5G. La WRC-19 se chargera d'identifier des plages dans les fréquences situées au dessus des 25 GHz pour les futurs services mobiles 5G. Il sera temps alors que l'ouverture officielle des premiers réseaux mobile de nouvelle génération sont attendus pour 2020 avec des lancement de pilotes grandeur nature dès 2018.

---

## **Lire également**

[Aviation : l'UIT ouvre le suivi des vols civils en temps réel](#)

[Les US pour des fréquences mondiales pour la 5G et les drones](#)

[L'UIT dévoile IMT-2020, le petit nom normatif de la 5G](#)

**crédit photo © fotografic1980 – shutterstock**